REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 8 juin 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Déplacement du Conseil d'Etat in corpore à Berne

Le Conseil d'Etat in corpore s'est déplacé ce mardi 8 juin à Berne pour y déposer la quatrième génération du projet d'agglomération (PA4). Accompagné des responsables français et vaudois de la coopération transfrontalière, il a présenté les axes stratégiques de ce plan quadriennal: aménagement de la gare de Cornavin, extension du réseau de trams transfrontaliers et création de nouvelles pistes cyclables. Dans la foulée, le Conseil d'Etat a offert un témoignage d'amitié de Genève à la Confédération, représentée par le vice-président du Conseil fédéral Ignazio Cassis, avant de s'entretenir avec la députation genevoise à Berne. Mercredi 9 juin, le collège gouvernemental tiendra sa séance hebdomadaire dans la capitale fédérale.

Le Conseil d'Etat s'est rendu ce mardi 8 juin à Berne. Il s'agit de son premier déplacement *in corpore* hors canton depuis le début de la crise de la COVID-19. A cette occasion, le gouvernement genevois a déposé auprès des autorités fédérales le Projet d'agglomération 4 (PA4), aux côtés des deux vice-présidents du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat chargée du département des institutions et du territoire de l'Etat de Vaud, et Christian Dupessey, président du Pôle métropolitain du Genevois français.

A travers son déplacement *in corpore*, le Conseil d'Etat a souhaité non seulement manifester son soutien à ce projet, mais également rappeler son importance pour Genève comme pour la Suisse. "La politique d'agglomérations menée par la Confédération depuis 15 ans est un véritable outil de collaboration au service du Grand Genève", relève Serge Dal Busco, président du Conseil d'Etat. "Cet outil nous a permis de nous fédérer autour du développement des transports en commun et de dialoguer sur nos démarches d'aménagements du territoire. Il nous a stimulés pour mieux gérer nos ressources naturelles ensemble", continue Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT).

Le PA4 sollicite un appui fédéral pour un programme d'investissement de 520,8 millions de francs. Sa réalisation s'étendra sur la période de 2024 à 2027. Réaffirmant la vision d'ensemble d'une agglomération verte et multipolaire, ce projet conforte les acquis des générations précédentes – qui ont notamment permis la réalisation du Léman Express, devenu depuis le plus important réseau RER transfrontalier d'Europe. Les mesures principales concernent la future extension de la gare de Cornavin (dont le réaménagement des espaces publics autour de la gare et la nécessaire adaptation des voies de tram), les extensions transfrontalières du tram (Ferney-Voltaire et Annemasse) ainsi que de nouvelles infrastructures pour les cyclistes et les piétons (élargissement de la voie verte Versoix–Pregny-Chambésy, extensions en direction de Collex-Bossy et centre-ville de

Genève, aménagement d'une voie verte entre le parc agro-urbain de Bernex et le bois de la Bâtie). L'ensemble des mesures comprises dans le plan affirment ainsi le rôle central des infrastructures de transports publics et des mobilités douces pour répondre aux défis quotidiens du territoire tout en préservant les ressources naturelles et en réduisant les nuisances liées au trafic individuel motorisé. A ce titre, le PA4 s'inscrit dans la ligne du Plan Climat cantonal, présenté mercredi passé par le Conseil d'Etat *in corpore* à l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Le Conseil d'Etat a également rencontré M. Ignazio Cassis, vice-président du Conseil fédéral, chargé du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il lui a remis un témoignage d'amitié, symbolisée par une sculpture taillée dans un rail du Léman Express. "Nous souhaitons, à travers ce geste, redire l'attachement fort de la République et canton de Genève à la Confédération", a précisé Serge Dal Busco. "Les autorités fédérales et cantonales travaillent actuellement main dans la main à la venue des présidents américain et russe en Suisse. Nous avançons ensemble sur ce dossier, comme nous le faisons sur tant d'autres, à commencer par la gestion de la pandémie de la COVID-19. Berne et Genève se sont toujours enrichies mutuellement."

Le gouvernement cantonal a ensuite échangé avec la députation genevoise à Berne. Lors de cette séance de travail, qui s'est tenue en marge de la session parlementaire, les députées et députés du canton et le Conseil d'Etat ont notamment évoqué plusieurs dossiers sensibles, dont la fin des négociations sur l'accord-cadre avec l'Union européenne, les crédits fédéraux liés à l'ordonnance COVID-19, la mobilité et la révision du droit pénal relatif aux infractions sexuelles.

Le Conseil d'Etat tiendra encore mercredi 9 juin sa séance hebdomadaire ordinaire à Berne.

Communiqué de presse version allemande: Reise des Staatsrates in corpore nach Bern

Photos du déplacement du Conseil d'Etat in corpore à Berne

Pour toute information complémentaire: M. Serge Dal Busco, président du Conseil d'Etat, en contactant M. Emmanuel Cuénod, chef du service communication et information, CHA, T. 079 681 54 27.